

CR022

8 jours 56 heures

4 200 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Certificat Assurance et risques standards IARD du particulier

COMPÉTENCES VISÉES

- **Prendre** en charge un assuré dans un contexte de sinistre.
- **Analyser** les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- **Déterminer** les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.
- **Gérer** les sinistres matériels IARD habitation (dégâts des eaux, incendie...) et automobile (hors dommages corporels).
- **Inform**er le client des mesures conservatoires en cas de sinistre (par exemple en cas de vol avec effraction, en cas de dégâts des eaux avec recherche de fuite..).
- **Déterminer** les moyens à mettre en place pour indemniser l'assuré.
- **Accompagner** l'assuré tout au long de la gestion de son dossier sinistre jusqu'à l'indemnisation.

LES PLUS DE LA FORMATION

Modularité : vous choisissez les modules que vous souhaitez suivre en fonction de vos compétences acquises et à acquérir

- Les parcours réussite : Le parcours complet : 8 jours avec l'épreuve de validation et le suivi de l'ensemble des modules. Le pack réussite : une journée de training obligatoire et l'épreuve de validation sur l'ensemble des modules.

PUBLIC

- Futurs gestionnaires de sinistres polyvalents
- Futurs gestionnaires de sinistres habitation
- Gestionnaires de sinistres habitation
- Gestionnaires désirant faire reconnaître leurs compétences

PRÉ-REQUIS

AA131 - AA034 ou expérience équivalente.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Du 1 au 28 septembre

Du 7 septembre au 14 décembre

Du 6 octobre au 14 décembre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

PROGRAMME

GESTION DES SINISTRES HABITATION

MODULE 1

1. Vérifier la validité du contrat et des garanties
2. Évaluer les dommages et déterminer l'indemnité
3. Vérifier les conditions de paiement de l'indemnité
4. Détecter la fraude à l'assurance

OPTIMISER LE RÈGLEMENT DES SINISTRES INCENDIE DES PARTICULIERS

MODULE 2

1. Analyser les étapes de la gestion d'un sinistre incendie
2. Apprécier les responsabilités et mettre en œuvre les recours
3. Procéder au paiement de l'indemnité
4. Appliquer les conventions interprofessionnelles

GESTION DES SINISTRES DÉGATS DES EAUX

MODULE 3

1. Analyser les garanties dégâts des eaux et déterminer le droit à indemnisation
2. Gérer le sinistre dans le cadre de la convention IRSI
3. Gérer le sinistre dans le cadre de la convention CIDE COP

PACK RÉUSSITE

Une journée de training obligatoire pour tous les candidats en vue de l'épreuve finale

Une épreuve de validation composée d'un écrit et/ou oral devant un jury de professionnels et pédagogues

La certification est obtenue à partir de 12/20 de moyenne générale